



DEMANDE DE SOUSCRIPTION - 2020

MULTIRISQUE ASSOCIATIONS

Contrat groupe FFBA N°108138/R

ORIAS N° 09052772

SOUSCRIPTEUR

FFBA Fédération Française du Bénévolat Associatif
5 rue des Castors 68200 MULHOUSE

N° d'adhérent FFBA: _____

ASSOCIATION ASSUREE

Nom de l'Association : _____

Responsable de l'Association: _____ Fonction : _____

Adresse exacte _____

Code Postal: _____ Commune: _____

Téléphone: _____ Fax : _____ Email : _____

Représentant de l'Association: _____ Fonction : _____

Objet social de l'Association (Activités) _____

Budget annuel : _____ € (il s'agit du total des recettes de l'année précédente)

Nombre réel de salarié de l'association : _____

Je déclare souscrire le plan de protection suivant, à effet du: _____

Pour tout budget supérieur à 150 000 € et/ou 10 salariés, une étude tarifaire adaptée sera effectuée par la SMACL.

Garantie de base

COTISATIONS TTC

<u>Classe 1</u>	soit	25 membres à	40 €	}			
	ou	50 membres à	59 €				
	ou	75 membres à	90 €				
	ou	100 membres à	110 €				
		Par tranche de 25 membres en plus soit	Nb X 31 €			=	_____ €
<u>Classe 2</u>	soit	75 membres à	145 €	}		=	_____ €
	ou	100 membres à	170 €				=
		Par tranche de 25 membres en plus soit	Nb X 39 €			=	_____ €
<u>Classe 3 (MAM)</u>		dont RC professionnelle :	par enfant gardé	Nb X 25 €		=	_____ €

Assurance des locaux (Option A)

Local 1 : Propriétaire Locataire Adresse : _____

Local 2 : Propriétaire Locataire Adresse : _____

Nombre de tranche de 100 m² au total : _____ x 40 € = _____ €

Assurance des biens mobiliers (Option B) (au-delà de 8 tranches, soumission à la compagnie d'assurance pour accord)

Local 1 : Adresse de dépôt : _____

Local 2 : Adresse de dépôt : _____

Nombre de tranche de 15 000€ de capital contenu, soit _____ x 25 € = _____ €

Tous risques informatique : (limité à un maximum de 4 tranches):

Nombre de tranche de 15 000€ du matériel à neuf, soit _____ x 25 € = _____ €

Tous risques instruments de musique :

Coût annuel TTC de la valeur à neuf des instruments, soit : _____ € x 1,50% = _____ €

OU Coût annuel TTC de la valeur à neuf des instruments, soit : _____ € x 2% = _____ €

(Y compris instrument des adhérents, cotisation minimum de 22 €)

Tous risques Vidéo, photo, son, lumières et groupe électrogène : (limité à un maximum de 10 tranches):

Nombre de tranches de 10 000€ du matériel à neuf, soit _____ x 55 € = _____ €

Assurance des accidents corporels des adhérents ou pratiquants :

Jusqu'à 300 adhérents ou pratiquants Nombre _____ x 2 € = _____ €
(Au-delà de 300 adhérents/pratiquants faire une étude)

Assurance optionnelle AUTO MISSION : (franchise, malus, dommages,...)

Prime de 35 € TTC par assuré Nb _____ x 35 € = _____ €

TITULAIRE : (A compléter impérativement et joindre copie des cartes grises)

Nom, Prénom	Date et lieu naissance	Adresse complète	N° immatriculation du véhicule utilisé
.....
.....

* **Annulation de manifestations:**

Manifestation jusqu'à 50 000€ dans locaux durs Montant des frais engagés : _____ € x 2% = _____ €
Manifestation jusqu'à 50 000€ en plein air Montant des frais engagés : _____ € x 2,5% = _____ €
Manifestation au-delà de 50 000€ des frais engagés : Nous consulter
Pour souscrire, obligation de compléter la fiche de renseignements « Risque annulation de manifestation »

Garantie chapiteaux: (Limitée à une valeur de 100 000 €)

Valeur du chapiteau : _____ € TTC Date de mise à disposition: du _____ au _____ /2020
Pour une durée maximum de : 5 jours 15 jours 1 mois _____ nb mois supplémentaire.
(Voir tableau des tarifs) Cotisation : _____ €

Assurance optionnelle Circulation des chars et défilés (en plus de la RC de base, classe 1)

Pour 1 défilé annuel avec un maximum de 20 chars à 155 € = _____ €
Pour 1 défilé annuel avec un maximum de 30 chars à 191 € = _____ €
Jusqu'à 3 défilés annuels avec un maximum de 20 chars à 235 € = _____ €
Jusqu'à 3 défilés annuels avec un maximum de 30 chars à 295 € = _____ €

Organisé par une autre association :

Jusqu'à 2 défilés annuels avec un maximum de 20 chars à 41 € = _____ €
Jusqu'à 5 défilés annuels avec un maximum de 20 chars à 56 € = _____ €
Jusqu'à 15 défilés annuels avec un maximum de 20 chars à 106 € = _____ €

**➔ NB : Pour couvrir les objets transportés sur les chars, souscrire à l'option :
« Tous risques photo, vidéo, son, lumières et groupe électrogène »**

Assurance optionnelle Biens exposés

Pour 2 expo.: 155 € ou 5 expo. par an : 380 € (Max. 10 000 € par expo.) = _____ €

Annulation/Interruption de séjours – Perte de bagages :

Coût annuel TTC des voyages : _____ € x 2% = _____ €

* **Assurance Protection Juridique :**

Association sans salarié : 40 € = _____ €
Association avec salariés : 70 € = _____ €
Ajouter 5 € par salarié dans l'association : soit Nb salarié _____ x 5 € = _____ €

TOTAL TTC _____ €

* = Document complémentaire à fournir

L'échéance du contrat est fixée au 31 décembre 2020.

COMPOSITION DE L'ADHESION – SIGNATURE

- Le présent bulletin est souscrit pour la période courant de la date d'effet jusqu'au **31 décembre 2020**. Il ne sera renouvelé qu'à la demande expresse de l'assuré et après remise d'une nouvelle adhésion.
- Le souscripteur reconnaît avoir reçu la notice d'information destinée aux associations et adhérents.
- Les garanties sont acquises sous réserve d'acceptation de la demande.

Ci-joint règlement de la cotisation

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de FFBA
Prélèvement SEPA
Virement (Merci de mentionner votre N°
d'adhérent ou le nom de l'association)

Fait le _____
LE SOUSCRIPTEUR
signature :